

ASIT biotech présente les prochaines étapes après les résultats des essais de Phase III avec gp-ASIT+™

- La Société examinera les options stratégiques au cours du premier semestre 2020 afin de préserver les intérêts des actionnaires, avec notamment un recentrage sur les allergies alimentaires
- La Société a réduit ses effectifs pour limiter la consommation de trésorerie et a déposé une demande de réorganisation judiciaire afin de restructurer son endettement et donner du temps à l'équipe dirigeante pour mener à bien sa mission

Bruxelles, Belgique, le 20 décembre 2019, 10h30 (HEC) — ASIT biotech (ASIT — BE0974289218), société biopharmaceutique spécialisée dans la R&D clinique de produits d'immunothérapie innovants pour le traitement des allergies, a décidé de fortement réduire ses effectifs et de recentrer son activité sur le développement de traitements contre les allergies alimentaires, après la publication des résultats des essais cliniques de Phase III de son traitement gp-ASIT+™ dans l'allergie aux pollens de graminées.

Lors des essais cliniques, la mesure de l'efficacité des programmes respiratoires tels que gp-ASIT+™ en conditions réelles représente un challenge important, même pour les plus grands laboratoires pharmaceutiques. Dans la dernière étude de Phase III (ABT-gpASIT011), gp-ASIT+™ a montré une réduction absolue de 0,15 ($p=0,05$) du score combiné symptômes et des médicaments (CSMS) pendant le pic de la saison pollinique, et une réduction absolue de 0,18 ($p=0,005$) du CSMS pendant la saison pollinique toute entière, par rapport au paramètre primaire de 0,30. Pendant toute la durée de l'étude, les deux groupes ont pris en grande quantité d'autres médicaments contre les symptômes allergiques pouvant masquer l'efficacité de gp-ASIT+™ ; pourtant, les données montrent un effet statistiquement significatif du traitement par rapport au placebo, conformément aux résultats de la Phase III précédente (BTT009). Par ailleurs, l'analyse sanguine des paramètres immunologiques a confirmé une réponse immunitaire chez les patients traités avec gp-ASIT+™, confortant les données issues de l'étude mécanistique publiée cette année dans le *Journal of Allergy and Clinical Immunology*. Toutefois, la durée d'action de la réponse immunitaire n'a pas couvert toute la saison, remettant potentiellement en cause le dosage de gp-ASIT+™.

Sur la base des nombreuses données précliniques et cliniques obtenues sur l'ensemble de ses programmes, ASIT biotech est convaincue que sa plate-forme technologique peut être adaptée à toute protéine d'allergène, et que le développement d'un pipeline de produits contre les allergènes alimentaires, pour lesquels le besoin non satisfait est le plus important, a un fort potentiel.

Le Conseil d'administration a mandaté la direction d'ASIT biotech pour explorer au cours du premier semestre 2020 les options stratégiques permettant de préserver au maximum les intérêts des actionnaires, sur la base d'une trésorerie s'élevant à 3,7 M€. Les actifs d'ASIT biotech sont sa plate-forme technologique innovante et son pipeline protégé par plusieurs brevets, ses bureaux, ses laboratoires et un site de production en Belgique certifié suivant les bonnes pratiques de fabrication ; mais aussi une double cotation sur EURONEXT à Bruxelles

et à Paris. Pour ASIT biotech, un partenariat permettant de financer la poursuite de son développement ou d'acquérir des actifs de la Société apporterait une valeur ajoutée à ses actionnaires.

Afin de limiter les dépenses, d'identifier de nouvelles options stratégiques et d'atteindre les nouveaux objectifs, le Conseil d'administration a également décidé de réduire au strict minimum la taille de la Société et a déposé une demande de réorganisation judiciaire*. Pour l'heure, le programme gp-ASIT+™ est suspendu en attendant de nouvelles discussions.

Michel Baijot, Administrateur délégué et Directeur général d'ASIT biotech, déclare : « ASIT biotech dispose d'une plate-forme technologique solide qui pourrait changer la vie des personnes souffrant d'allergies alimentaires. Nous avons maintenant la possibilité de recentrer notre Société sur ce domaine thérapeutique qui comporte d'importants besoins médicaux, en donnant la priorité au candidat médicament pnt-ASIT+™ contre les allergies aux arachides. Pendant que nous examinons les options stratégiques pour la Société, nous avons d'ores et déjà réduit l'ensemble de nos dépenses non essentielles afin de limiter au maximum notre consommation de trésorerie. »

*Le document intitulé "requête en réorganisation judiciaire par accord collectif" est disponible sur le site web de ASIT biotech

À propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une Société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans la recherche et le développement d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Grâce à ASIT+™, sa technologie innovante, ASIT biotech est actuellement le seul développeur d'immunothérapies allergéniques utilisant des peptides naturels soigneusement sélectionnés et calibrés après avoir été extraits d'allergènes naturels hautement purifiés. Le résultat de cette innovation est un traitement de courte durée, ce qui devrait améliorer l'acceptation et l'observance du traitement par les patients et son efficacité dans la vie réelle. Le portefeuille d'ASIT biotech comporte trois produits candidats innovants, ciblant les allergies respiratoires présentant la plus forte prévalence (allergies aux pollens de graminées avec gp-ASIT+™ et aux acariens avec hdm-ASIT+™) et les allergies alimentaires (allergie à l'arachide avec pnt-ASIT+™). Enfin, la Société estime que sa plate-forme innovante ASIT+™ est flexible et applicable à d'autres types d'allergies.

Plus d'informations sur www.asitbiotech.com.

N'hésitez pas à nous suivre sur [LinkedIn](#)

Contacts

Société

Michel Baijot, CEO
ASIT biotech
Tél. : +32 2 264 03 90
investors@asitbiotech.com

Relations Investisseurs

LifeSci Advisors LLC
Hans Herklots
Tél. : +41 79 598 7149
hherklots@lifesciadvisors.com



Relations Média

Sophie Baumont
Tél. : +33 627 74 74 49
sophie@lifesciadvisors.com

Mentions légales

Le présent communiqué n'a qu'une valeur indicative et ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription d'actions de la Société dans quelque juridiction que ce soit. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus. Tout achat, souscription ou sollicitation d'Actions émises dans le cadre du placement proposé ne peut être effectué que sur la base des informations contenues dans le prospectus et ses suppléments, le cas échéant.

Prévisions

Ce communiqué de presse peut contenir des prévisions. Ces prévisions ne constituent pas une garantie de résultats futurs. Ces prévisions ne sont valables qu'à la date de publication du présent document. La Société décline expressément toute obligation de mettre à jour les prévisions contenues dans le présent document, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément.